

# “Profession cordiste” sur Binge Audio : l’enquête choc sur un métier à haut risque

- Réservé aux abonnés



- [Elise Racque](#)

- Publié le 25/02/2019. Mis à jour le 26/02/2019 à 15h49.



Sur le même thème

- Hit parade [Longueur d’ondes, palmarès 2019 : un bain de sons revigorant](#)

Le troisième décès, survenu en 2017, a attiré les projecteurs sur un travail méconnu. Pour les cordistes qui œuvrent dans la chaleur étouffante des silos de l’agro-industrie, les risques d’accidents mortels sont pourtant importants. Rencontre avec Franck Dépretz, l’auteur de plusieurs enquêtes sur le sujet et d’un documentaire sonore glaçant.

En 2016, le journaliste indépendant Franck Dépretz reçoit, comme beaucoup de ses confrères et consœurs, une brochure intitulée *Casser du sucre à la pioche*. Écrit par le cordiste Eric Louis, dont le métier consiste à descendre en rappel dans les silos étouffants de l’agro-industrie, le texte dénonce des conditions de travail dantesques, dangereuses et peu considérées. Il ne rencontre que peu d’écho. Mais le 21 juin 2017, Quentin Zaroui-Bruat, cordiste de 21 ans, meurt enseveli sous 370 tonnes de résidus céréaliers. Le site où il a perdu la vie, Bazancourt, avait déjà été le théâtre tragique de deux décès, en 2012.

Franck Dépretz décide alors d’enquêter sur cette profession. Loin des images de cordistes travaillant au grand air en pleine nature ou à flanc de gratte-ciel, il nous plonge dans la moiteur confinée des silos géants où sont envoyés les moins expérimentés de ces acrobates. A coups de pioches, ils sont

chargés de décrocher les résidus de matière restés bloqués le long des parois. Dans Bastamag puis Reporterre, le journaliste met au jour une profession très peu réglementée. Avec la version audio de son enquête, aussi glaçante qu'informative, Franck Dépretz a remporté début février le prix Petites ondes de la création sonore au festival de radio [Longueur d'ondes](#). Il y a reçu sa récompense en présence de la mère et du frère du jeune Quentin. Heureux que le sujet gagne enfin le devant de la scène médiatique, le journaliste nous raconte sa plongée dans l'univers complexe – et effarant – des cordistes.

### **En quoi la mort de Quentin cristallise-t-elle les problématiques de la profession ?**

La dernière journée de Quentin résume toutes les lacunes de cette profession, tant au niveau sécuritaire que de la formation. Le jour où Quentin est mort, il était accompagné d'Anthony, qui effectuait son premier jour à Bazancourt, et son onzième seulement au bout d'une corde. Leur chef d'équipe n'avait même pas le CQP1, le diplôme minimum pour travailler en hauteur.

Cette formation ne dure que deux mois, et n'est pas obligatoire. A titre de comparaison, un boulanger doit être titulaire d'un CAP de deux ans. Quand on sait que ces cordistes travaillent suspendus à plusieurs mètres de hauteur, parfois par des températures insoutenables... c'est aberrant. Le CQP1 ne correspond même pas au vrai diplôme de cordiste, qui est le CQP2. Très peu le passent, car il n'est pas vraiment reconnu financièrement.



Le problème de la formation est d'autant plus important que les cordistes envoyés dans les silos sont en général les moins expérimentés, employés en tant qu'intérimaires. La plupart ont choisi le métier pour la corde, comme un prolongement de leur passion pour l'escalade ou l'alpinisme... Ils n'ont donc que rarement une autre qualification qui leur permettrait par exemple de travailler comme couvreurs. Ils finissent dans les silos, tandis que les plus qualifiés y échappent. Or, il n'existe aucune formation spécifique pour les cordistes exerçant en milieux confinés.

“Depuis les derniers accidents, le Syndicat français des entreprises de travail en hauteur met les bouchées doubles pour combler ces lacunes.”

### **N’y a-t-il pas de réglementation en termes de sécurité ?**

Les risques du travail en silo ne sont pas pris en compte, la plupart des contrats des intérimaires ne les mentionnent pas. De fait, la réglementation est très floue. Le code du travail souligne que « *le cordiste doit avoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage* ». Il existe des portes de sortie de secours dans les silos, mais les ouvriers témoignent de leur mauvais positionnement : situées à quelques mètres seulement du fond du silo, elles se retrouvent parfois sous le niveau de la matière entreposée, et sont donc de fait inaccessibles. Certaines consignes de sécurité relèvent aussi de l'absurde. On leur demande par exemple de rester corde tendue, mais la pratique montre qu'il est très compliqué de casser la matière corde tendue. Pour ne pas se mettre à tourbillonner, les ouvriers ont besoin de donner un peu de mou, ce qui leur permet de poser leurs pieds en appui sur la matière.



Depuis les derniers accidents, le Syndicat français des entreprises de travail en hauteur met les bouchées doubles pour combler ces lacunes, notamment en publiant des guides de bonnes pratiques. Une directive devait être étudiée par le ministère du Travail, mais on reste sans nouvelles à ce jour.

## Des procédures juridiques sont-elles en cours ?

Le 11 janvier dernier, près de sept ans après les faits, le procès qui concerne les décès de 2012 a enfin eu lieu au tribunal correctionnel de Reims. Le président du tribunal lui-même a considéré ce délai anormal. L'audience a été frustrante pour les familles d'Arthur Bertelli et de Vincent Dequin (morts à 23 et 33 ans), car un seul cordiste a eu droit de parole. L'ancien directeur de l'agence qui employait les deux ouvriers décédés, dont vous pouvez entendre dans le documentaire le point de vue très critique sur la profession, n'a pas été entendu. Le substitut du procureur a requis 100 000 euros de dommages et intérêts aux deux entreprises poursuivies, Cristal Union et Carrard Services. Le délibéré est prévu pour le 1er mars, et pour Quentin, le procès devrait avoir lieu le 5 avril.



Ces rendez-vous juridiques ont surtout été l'occasion pour les cordistes de se rencontrer et d'organiser le premier rassemblement de l'association Cordistes en colère, cordistes solidaires. C'est un premier pas important, car la profession a du mal à se mobiliser. Les ouvriers, pour la plupart intérimaires, sont dispersés géographiquement, et restent rarement longtemps dans le métier. Une dynamique se met progressivement en place : le groupe Facebook « Je suis cordiste et j'ai des

trucs à dire » compte plus de cinq mille membres. Selon l'association, qui a examiné les données de vingt-deux entreprises, on dénombrerait au moins trente accidents du travail avec hospitalisation ou au moins un mois d'arrêt, et quatre accidents mortels.

“J’ai l’impression que les grands médias privilégient des enquêtes à émotion...”

**Jusqu’ici écoutable uniquement sur le site de [Reporterre](#), votre documentaire audio a finalement été diffusé par le studio de podcasts [Binge Audio](#), après votre prix au festival Longueur d’ondes. Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour médiatiser ces affaires ?**

J’ai eu du mal au début. Les radios publiques me semblaient inaccessibles, et Bastamag et Reporterre ont été les premiers à publier mon enquête. Comme je n’ai pas vraiment de nom dans le journalisme, j’avais le sentiment que ce serait compliqué de faire sortir le sujet dans des médias plus traditionnels. On a tenté le tout pour le tout en présentant le documentaire audio à Longueur d’ondes, pour gagner en visibilité. Et ça a marché, maintenant je vois que c’est possible ; à force de presser le tube de dentifrice, ça finit par sortir !



C'est une victoire pour moi, qui ai plutôt l'habitude de publier des enquêtes locales, parfois satiriques... des sujets qu'il faut aller défendre soi-même dans la rue pour que les gens les lisent ! D'une manière générale, j'ai l'impression que les grands médias privilégient des enquêtes à émotion... mais il n'y a pas que ça dans ces situations, certes tragiques. Ces drames, il faut les « socialiser » pour réussir à les comprendre.